

Montigné le 6 octobre 2011

Jean-Michel GUEDJALI
Responsable de la Commission des
Grades (C.O.R.G.)
Les Girardières - Impasse du Puits
16170 - MONTIGNE
☎ 06 32 20 15 63 ou 05 45 21 29 86
✉ guedjali.jm@gmail.com

Commission d'Organisation Régionale Des Grades et Dan

**Compte-rendu de la réunion qui s'est
déroulée le 24.09.2011 à Montrouge (92)**

**A l'attention des présidents,
enseignants et licenciés des
clubs de Karaté et Disciplines
Associées de la ligue Poitou-
Charentes**

Suite à la réunion d'information qui s'est tenue le 24 septembre 2011 dans les locaux de la FFKDA le matin et au gymnase Elisabeth l'après-midi, voici les grandes lignes qui ont été abordées.

Des passages de grades de qualité pour une mission de service public ce qui signifie une meilleure préparation pour les candidats avec des stages fédéraux et régionaux, des formations pour les professeurs et les membres de jury avec tout ce que cela implique en amont.

Passages de grades en département

Désormais, ceux-ci pourront être organisés s'il y a au minimum 10 candidats, tous styles confondus.

Ces passages de grades départementaux seront au nombre de trois au cours d'une saison.

Les candidats qui ont obtenu des unités de valeur en ligue lors d'une précédente session doivent continuer leur examen en s'inscrivant au département.

Les passages de grades en département doivent être organisés avant ceux de la ligue et le calendrier des grades sera fait en harmonie entre le département et la ligue.

Les tests compétitions

Ils valent aussi bien pour le kumité que pour le kata.

Ces tests se pratiquent dans toutes les compétitions officielles organisées par les organes déconcentrés (ligue, comités départementaux, inter régions) et au niveau national, ou les Coupes de styles dont la liste est valisé par la CSDGE.

La comptabilisation des victoires commence lorsque le candidat a participé aux épreuves techniques, réussies ou non. Pour obtenir ses victoires dans une compétition, le combattant doit réaliser 3 victoires dans la même compétition en individuel, dans sa catégorie ou en open, y compris les repêchages. Dans le cas contraire, il devra comptabiliser 5 victoires dans différentes compétitions officielles.

Les points acquis en relations « grades championnats » doivent être signés par les organisateurs de la compétition.

Les candidats qui possèdent déjà 5 victoires peuvent prétendre à l'obtention de leur grade.

Bonification de points

Seuls les stages dirigés par les délégués aux grades par la fédération ou les stages spécifiques de préparation aux grades peuvent faire bénéficier les candidats de points de bonification.

Ces stages sont listés dans un calendrier fédéral validé par la CSDGE. Les candidats peuvent bénéficier d'une bonification de points (1 point par stage) en prévision de l'examen qu'ils préparent.

Le nombre de points pouvant être obtenus est égal à :

- 3 points pour un passage de 1^{er} Dan (stages ouverts aux ceintures marrons candidats ou futurs candidats au passage de 1^{er} Dan) ;
- 4 points pour un passage de 2^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive) ;
- 6 points pour un passage de 3^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive) ;
- 8 points pour un passage de 4^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive) ;
- 10 points pour un passage de 5^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive).

La validation de chaque point obtenu est certifiée sur le passeport du candidat par le responsable des grades qui valide ainsi la présence du candidat aux stages considérés.

A noter que le département ne délivre pas de point de bonification, tout se passe en ligue.

Les stages de ligue seront, comme l'an passé, encadrés par les professeurs de clubs qui ont suivi la formation et il y aura 4 ateliers.

Passage de grade 4^{ème} Dan

Désormais, les ligues sont compétentes pour organiser l'examen du 4^{ème} Dan. Son organisation est confiée au président de ligue. Cet examen sera mis en place à une date différente des autres passages. Le responsable régional des grades (CORG) et le D.T.L peuvent être membres de jury, dans ce cas, ils doivent être titulaires d'un grade supérieur. L'inscription se fait en ligue. Pour notre ligue, cet examen se déroulera le vendredi soir.

Passage de grade 5^{ème} Dan

Le passage de grade du 5^{ème} Dan est divisé en 3 zones :

Zone n°1 : francilienne

Zone n°2 : Nord

Zone n°3 : Sud

Notre ligue a le choix entre la zone nord ou la zone sud.

Les points de bonification pour le 5^{ème} Dan sont validés sur imprimé spécial par la CORG.

Stages des délégués aux grades

Il s'agit d'exercices basés sur une méthode consistant à reproduire les épreuves de l'examen par un travail de recherche, de répétition pour amener le candidat à parfaire son niveau en vue de se présenter à l'examen avec le prolongement naturel de progression dans sa pratique.

Le responsable des grades, quand à lui, rappelle les formes dans lesquelles doivent s'exécuter les exercices aux épreuves demandées par le jury (règlement technique).

Arts Martiaux Vietnamiens

Georges MECHAIN reste le référent grades au niveau de la ligue en relation étroite avec le responsable CORG. Les passages de grades peuvent se dérouler en un autre lieu et à une autre date.

Karaté Contact

S'il n'y a pas suffisamment de candidats ou de membres de jury, il faut contacter l'inter région ou une ligue voisine. Dans ce cas, la CSDGE doit être informée par un acte écrit qui mentionne que le candidat se présentera ailleurs que dans sa ligue.

Généralités

Les professeurs assistant aux examens de grades, doivent rester à leur place. Leur présence au bénéfice de leur candidat, doit rester discrète.

Un procès-verbal mentionnant tous incidents lors d'un passage de grade sera porté à la connaissance de la CSDGE.

Le nouveau règlement est téléchargeable sur le site de la FFKDA.

Les inscriptions du 1^{er} au 4^{ème} Dan sont à adresser à **Dominique BAU**, secrétaire C.O.R.G.

Un calendrier régional des grades et en cours d'élaboration.

Voici ci-dessous, quelques dates à retenir :

- Dimanche 13 novembre 2011 à Soyaux, journée consacrée aux grades. Le matin de 10 heures à 12 heures, formation, travail en karategi, mises en situation pour les membres de jury, les professeurs et assistants. Se munir de quoi écrire ;
- l'après-midi de 14 h 30 à 17 h, stage de préparation aux grades ouvert à partir de 2^{ème} Kyu. Ce stage sera encadré par les professeurs de clubs ayant été formés. Les candidats qui participeront à ce stage bénéficieront de la bonification de points telle qu'elle est stipulée dans le règlement.
- Vendredi 25 novembre 2011, examen 5^{ème} Dan Karate Do et Karate Jutsu, gymnase Jules Noel – 3 avenue Maurice d'Ocagne à Paris (14^{ème}). Pour des raisons pratiques de déplacement, la zone Nord (Paris) a été choisie.
- Vendredi 2 décembre 2011 à 19 heures à Angoulême, passage de grades du 4^{ème} Dan. Inscription en ligue.
- Dimanche 4 décembre 2011 à Soyaux, passage de grades 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan, Karaté, karaté Contact, Disciplines Associées et Arts Martiaux Vietnamiens.

Voici en bref les quelques nouvelles que nous avons rapportées de ce colloque fédéral.

Frédérique VITRAC, responsable des grades dans le département de la Charente Maritime était également présente à cette réunion.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ayant trait à la réglementation des grades, stages, formation ...

Vous souhaitant une excellente saison 2011-2012, je vous transmets mes sincères et cordiales salutations.

Jean-Michel GUEDJALI, responsable de la C.O.R.G.